

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annie Lebreton	Numéro de permis 2008598	Date d'inspection Le 09 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie La Rivière		Numéro de téléphone (506) 727-1916	
Adresse 1050 350 Route Landry Office NB E8P 2K9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

Rencontre avec l'exploitante afin de discuter de la désignation, j'ai emporté le manuel de désignation ainsi que tous les mémos pour l'augmentation des salaires des éducatrices. Je me suis assuré de répondre aux questions de l'exploitante et avant de partir je lui ai remis la demande de désignation. Je lui ai simplement demandé de réfléchir et de me retourner le formulaire de demande de désignation quand elle aura pris sa décision et bien compris la désignation.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 mai 2022

Date

original signé par
Annie Doucet

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 mai 2022

Date